

## Programme de financement interne « En route vers un *CRSNG Découverte* »

Un **montant de 5 000 \$**, financé par le vice décanat à la recherche et aux études supérieures, sera octroyé aux **professeurs adjoints** qui déposeront une demande **CRSNG Découverte\*** à l'automne 2026, **si la demande est refusée par le CRSNG**. Ce montant sera attribué en vue d'obtenir des résultats préliminaires de recherche. Voici les étapes permettant de bénéficier de ce financement (à noter que toutes les étapes doivent être respectées et ce, dans les délais requis) :

1. **D'ici le 8 juin 2026**, aviser le vice-décanat à la recherche et aux études supérieures (VDRES) à [kim.petit@umontreal.ca](mailto:kim.petit@umontreal.ca) de votre intention de déposer une demande *CRSNG Découverte* à l'automne 2026.
  2. Visionner l'enregistrement de l'atelier de formation [Trucs et conseils pour une demande CRSNG Découverte gagnante](#) présenté en juin 2021 par la Dre Mariela Segura :
    - [Introduction et avis d'intention](#) (8 min)
    - [Proposition de recherche](#) (10 min)
    - [Budget et relation avec les autres sources de financement](#) (11 min)
    - [Personnel hautement qualifié](#) (13 min)
    - [Contributions les plus importantes et renseignements supplémentaires sur les contributions](#) (9 min)
    - [Justification du budget](#) (1 min)
    - [Équité, diversité et inclusion](#) (2 min)
    - [CV](#) (9 min)
    - [Présentation PowerPoint pour référence](#) (PDF)
- Vous pouvez également visionner les ateliers de préparation des années antérieures :
- [Atelier de 2025](#)
  - [Atelier de 2024](#)
  - [Atelier de 2023](#)

3. Assister à l'*Atelier de préparation des subventions à la découverte du CRSNG 2027* organisé par le BRDV. Cet atelier aura lieu au **début juin 2026**. Un courriel détaillé vous sera transmis pour l'inscription.
4. Au plus tard le **13 juillet 2026**, transmettre votre Lettre d'intention (LOI) au vice-décanat à la recherche et aux études supérieures (le dépôt au CRSNG est prévu le 1<sup>er</sup> août) et fournir les noms d'au moins 2 réviseurs potentiels (service de révision par les pairs à l'interne) :
  - Un professeur dans le domaine d'expertise et un à l'extérieur du domaine.
  - Les réviseurs doivent être professeurs à l'Université de Montréal et avoir obtenu au moins une subvention de l'organisme. Le VDRES pourra identifier des réviseurs si vous le souhaitez.
  - À noter que les chercheurs qui sont eux-mêmes en processus de renouvellement de leur subvention Découverte ne seront pas sollicités pour réviser les demandes.
5. Au plus tard le **1<sup>er</sup> septembre 2026**, soumettre la demande complète au VDRES afin qu'elle soit révisée par les pairs (proposition, CV, budget, et si applicable, les commentaires des évaluateurs du CRSNG lors de la demande précédente).
6. Au plus tard le **1<sup>er</sup> octobre 2026**, la version corrigée (suite à la révision par les pairs) devra être soumise, en format Word idéalement, au VDRES et au BRDV pour révision (la date limite interne du BRDV est la mi-octobre).

\* Un chercheur ne peut détenir qu'une seule subvention CRSNG Découverte à la fois.